



LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni le

LUNDI 05 JUIN 2023 à 19 H 30

Salle du Conseil, Mairie de Samoëns

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le public était autorisé à assister à la séance du 05 juin 2023
et les débats ont été retransmis en direct de manière électronique.

1. DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

(Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibération n° 2020-02-05 portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire)

2. AFFAIRES GÉNÉRALES

Délibération n° 2023-06-01 :

COMMUNE DE SAMOËNS / OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF) :
Convention financière et d'autorisation d'intervention concernant l'opération de plantation
mécénée par MMV.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-02 :

COMMUNE DE SAMOËNS / PEFC Auvergne – Rhône-Alpes :
Renouvellement d'adhésion à la certification PEFC de la gestion durable de la forêt.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-03 :

COMMUNE DE SAMOËNS / FONDATION DU PATRIMOINE :
Proposition d'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-04 :

COMMUNE DE SAMOËNS / SA « GRAND MASSIF DOMAINES SKIABLES » (GMDS) :
Dates de préouverture, d'ouverture et de fermeture du domaine skiable (hiver 2023/2024).

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-05 :

COMMUNE DE SAMOENS :

Création d'une commission de suivi de la délégation de service publique avec GMDS.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-06 :

COMMUNE DE SAMOENS / SA « GRAND MASSIF DOMAINES SKIABLES » (GMDS) :

Proposition tarifaire – Hiver 2023-2024.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-07 :

COMMUNE DE SAMOENS / MONT BLANC HELICOPTERES (MBH) :

Convention pour la mise à disposition d'un hélicoptère et équipage durant le « Ultra Trail Haut Giffre (UTHG) 2023 ».

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

3. AFFAIRES FINANCIERES

Délibération n° 2023-06-08 :

COMMUNE DE SAMOENS :

Tarifs de la Piscine Municipale à partir du 17 juin 2023.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-09 :

COMMUNE DE SAMOENS :

Tarifs de la Patinoire Municipale à partir d'octobre 2023.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-10 :

COMMUNE DE SAMOENS :

Tarifs de la mise à disposition de la Patinoire Municipale pendant les périodes de fermeture, « Hors Glace ».

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-11 :

COMMUNE DE SAMOËNS / LES AROBADES :

Subventions - Convention d'Objectifs et de Moyens pour l'année 2023.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-12 :

COMMUNE DE SAMOËNS :

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-13 :

COMMUNE DE SAMOËNS :

Décision modificative n°1 – Budget Principal -Exercice 2023.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-14 :

COMMUNE DE SAMOËNS :

Mandat spécial pour le déplacement en Autriche du 17 au 20 juin 2023.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-18 :

COMMUNE DE SAMOËNS / FSE COLLEGE DE TANINGES :

Convention de mise à disposition du Bois Aux Dames au FSE du Collège Jacques Brel de Taninges pour gratuité.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-19 :

COMMUNE DE SAMOËNS / COLLEGE DE SAMOËNS :

Convention de mise à disposition du Bois Aux Dames au Collège André Corbet de Samoëns pour gratuité.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

4. PERSONNEL

Délibération n° 2023-06-15 :

COMMUNE DE SAMOËNS / OFFICE DU TOURISME :

Mise à disposition de moyen et matériel pour le Samoëns American Festival.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-16 :

COMMUNE DE SAMOËNS :

Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.

APPROUVEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2023-06-17 :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS :

Création des postes non permanents pour les besoins saisonniers été 2023.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Le Maire,
Jean-Charles MOGENET

